



## Communiqué de presse du SNES-FSU 74

08/07/2022

### **La réussite de tous les élèves est-elle encore au cœur des préoccupations de l'Éducation nationale ?**

La fin de l'année scolaire apparaît bien difficile pour bon nombre d'élèves de lycée.

D'une part, de nombreux élèves de terminale n'ont toujours pas obtenu satisfaction dans Parcoursup en dépit d'une année scolaire bien réussie.

D'autre part, pour les élèves de seconde passant en 1<sup>ère</sup>, le Rectorat de Grenoble a décidé au tout dernier moment et par surprise de limiter le nombre de places en STMG, (filiale technologique des Sciences et Technologies du Management et de la Gestion). Jusqu'à présent, cette filière n'était pas contingentée de sorte que chaque élève de seconde qui avait obtenu ce vœu était sûr de pouvoir y accéder.

Sur le bassin d'Annecy, au 4 juillet 2022, à l'issue de la procédure d'affectation Affelnet, 88 élèves n'ont pas obtenu de place en 1<sup>er</sup> STMG alors que c'était le plus souvent leur 1<sup>ier</sup> vœu et qu'il avait été accordé soit à l'issue du 3<sup>ème</sup> conseil de classe, soit en commission d'appel. Les établissements n'ont pas obtenu les moyens d'ouvrir le nombre suffisant de place dans les filières technologiques qui étaient jusqu'ici non sélectives. Cette garantie de place s'est évanouit brutalement, à la veille des vacances, sans que personne n'ait été informé du changement brutal des règles du jeu par le Rectorat.

Les lycées concernés (Berthollet, Fauré, Albanais, Lachenal ...) et les Centres d'Information et d'Orientation (CIO) reçoivent des appels désespérés des élèves et familles sans solution acceptables.

Les chefs d'établissements ont reçu du Rectorat pour consigne de proposer à ces élèves soit un redoublement en 2<sup>de</sup> soit de les inscrire en 1<sup>e</sup> générale, ce qui est une aberration car leurs chances de réussite y sont quasi-inexistantes. Administrativement c'est simple, mais éthiquement, c'est une honte. Cette situation est d'autant plus inadmissible que le travail d'orientation conduit pendant toute l'année avec les Professeurs Principaux et les Conseillers d'Orientation Psychologue est brutalement réduit à néant. Par exemple pour l'orientation post-bac, 50% des places sont réservées aux filières technologiques et un bac général obtenu dans des conditions difficiles rend impossible ce projet.

Il faut chercher la raison de cette situation dans le manque d'anticipation du Rectorat face à l'arrivée au lycée d'une vague démographique importante, dans un secteur géographique dont la population augmente régulièrement (+12 000 habitants par an en Haute Savoie). A cela s'ajoute l'impact décalé des années Covid qui ont empêché des élèves de 3<sup>ème</sup> de construire leur projet en voie professionnelle, et qui, de fait, ont augmenté le nombre d'élèves en seconde. Ce sont donc les élèves les plus faibles qui se retrouvent inscrits de force là où ils ont le moins de chances de réussir.

Le SNES-FSU , premier syndicat de l'enseignement secondaire, apporte tout son soutien aux élèves et familles confrontés à cette situation inadmissible et a interpellé la rectrice au CTA du 07/07/22 et abordera la question lors de l'entrevue que nous avons sollicitée au DASEN le 11/07/22 pour tenter de débloquent la situation au plus vite.

Contacts :

Sylvain LECOMTE, co-secrétaire départemental du SNES-FSU 74. Tél. : 06 88 02 54 42

Jean-Michel LABAILLE, trésorier du SNES-FSU 74. Tél. : 06 49 01 25 26

Jérémie DUCRET, membre du bureau départemental du SNES-FSU 74. Tél. : 07 82 64 78 81